

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
Conservatoire de musique
88, rue Allard
Val-d'Or (Québec) J9P 2Y1

LE 25 SEPTEMBRE 2018

VOLUME 139

Sarah Ouellet, s.o.

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me DONALD BOURGET

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour la
Procureure générale du Québec

Me MAXIME LAGANIÈRE, pour le
procureur des poursuites criminelles
et pénales

Me VINCENT RIENDEAU, pour la
Procureure générale du Québec

Me RAINBOW MILLER, pour l'Association
des femmes autochtones du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées..... 4
Dépôt des déclarations..... 5
PI-49..... 14
PI-50..... 24

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-843	Témoign #657 : Joly Bella.....	7
P-844	Témoign #676 : PI-47.....	8
P-845	Témoign #677 : Sirqualuk Iligituk.....	8
P-846	Témoign #678 : Mathew Lafortune.....	8
P-847	Témoign #679 :PI-51.....	8
P-848	Témoign #680 : Majorie Mistacheesik.....	8
P-849	Témoign #681 : Ken Michel.....	9
P-657-1	Notes sténographiques : Marcel Boivin.....	9
P-850	Témoign #682 : Moses Napash.....	9
P-851	Témoign #683 : Willard Napash.....	9
P-852	Témoign #684 : Jason Nowra	9
P-853	Témoign #685 : PI-48.....	10
P-854	Témoign #686 : Ali Qumaluk.....	10
P-855	Témoign #687 : Silasie Sequaluk.....	10
P-856	Témoign #688 : Jessy-James Vollant Pinette....	11
P-857	Témoign #689 : Anna Uitangak.....	11

1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2

LA GREFFIÈRE :

3

La Commission d'enquête sur les relations entre les

4

Autochtones et certains services publics au Québec

5

présidée par l'honorable Jacques Viens est

6

maintenant ouverte.

7

LE COMMISSAIRE :

8

Alors bonjour. Bienvenue en cette autre journée de

9

nos audiences à Val-d'Or, en territoire Anishinabe.

10

Je vais d'abord demander aux procureurs de

11

s'identifier pour les fins de l'enregistrement.

12

M^e DONALD BOURGET :

13

Bonjour, Monsieur le Commissaire. Donald Bourget

14

pour la Commission.

15

M^e RAINBOW MILLER :

16

Bonjour, Monsieur le Commissaire. Me Rainbow Miller

17

pour Femmes Autochtones du Québec.

18

M^e MAXIME LAGANIÈRE :

19

Bonjour Monsieur le Commissaire. Maxime Laganière

20

pour le directeur des poursuites criminelles et

21

pénales.

22

M^e MARIE-PAULE BOUCHER :

23

Bonjour. Marie-Paule Boucher pour la procureure

24

générale du Québec.

25

M^e VINCENT RIENDEAU :

1 Bonjour Monsieur le Commissaire pour la procureure
2 générale du Québec.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors bonjour à vous. Merci d'être présents.
5 Maintenant, Maître Bourget, je comprends qu'il y a
6 eu quelques changements au calendrier de la journée?

7 **M^e DONALD BOURGET :**

8 Oui, effectivement. La journée va être écourtée,
9 dans le sens que le témoin qui devait être entendu
10 ce matin ne pouvait pas se rendre et le témoin, donc
11 a été déplacé à jeudi onze heures (11 h). De sorte
12 que ce matin, il y aura, dans un premier temps,
13 dépôt de déclarations dont certaines... dont deux
14 (2) seront avec protection d'identité. Par la
15 suite, il y aura deux témoins rapporteurs pour des
16 déclarations qui ont été caviardées en fonction
17 d'une protection d'identité, mais témoignage des
18 personnes qui rapportent publiquement donc... sauf
19 que l'identité des déclarants va être protégée. Il
20 s'agira de Police de Val-d'Or et de soins de santé à
21 Sept-Îles, au Centre hospitalier de Sept-Îles.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Et protection d'identité à la demande des témoins.

24 **M^e DONALD BOURGET :**

25 Oui, absolument.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Et comme je l'ai déjà expliqué, je préfère avoir un
3 témoignage avec protection d'identité que pas de
4 témoignage du tout. Voilà!

5 **M^e DONALD BOURGET :**

6 Il y a là une forme de sagesse.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Question... question de respect pour les témoins qui
9 acceptent de coopérer avec la Commission. Alors
10 vous allez commencer par les déclarations? Le dépôt
11 de déclarations.

12 **M^e DONALD BOURGET :**

13 Oui, effectivement. Oui...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 En fait, des déclarations qui ont été données à nos
16 enquêteurs par divers témoins un peu partout dans la
17 province.

18 **M^e DONALD BOURGET :**

19 Tout à fait. Il y en a une douzaine aujourd'hui.
20 Donc le premier... la première déclaration étant de
21 Bella Joly... Joly Bella, témoin numéro 675 et la
22 déclaration déposée est sous la pièce 843.

23 **- PIÈCE COTÉE P-843 -**

24 Deuxième déclaration avec protection d'identité
25 anonyme à la demande du témoin, donc ce serait le

1 témoin 676, déclaration déposée sous la pièce P-844.

2 - PIÈCE COTÉE P-844 -

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Et je vais ordonner la protection de l'identité du
5 témoin pour les raisons que j'ai mentionnées tout à
6 l'heure. C'est-à-dire que c'est à la demande du
7 témoin qui choisit de contribuer aux travaux de la
8 Commission à condition que son identité soit
9 protégée. Alors je vais ordonner qu'on ne divulgue
10 pas, de quelque façon que ce soit, l'identité de ce
11 témoin.

12 **M^e DONALD BOURGET :**

13 Donc sous PI-47.

14 - PROTECTION D'IDENTITÉ PI-47 -

15 Témoin 677 : Sirqualuk Illigituk, pièce
16 déclaration 845.

17 - PIÈCE COTÉE P-845 -

18 Témoin 678 : Mathew Lafortune. Déclaration
19 sous P-846.

20 - PIÈCE COTÉE P-846 -

21 Témoin 679, donc anonyme, sous la pièce P-847.

22 - PIÈCE COTÉE P-847 -

23 680, Majorie Mistacheesick. Déclaration sous
24 la pièce 848.

25 - PIÈCE COTÉE P-848 -

1 Témoïn 681 : Ken Michel. Déclaration sous la
2 pièce 849.

3 **- PIÈCE COTÉE P-849 -**

4 Quant au prochain, sur la liste, il s'agit pas
5 d'un témoignage. En fait, c'est un complément, une
6 preuve documentaire. Monsieur Boivin a déjà été
7 entendu comme témoin et nous ajoutons la pièce 657-
8 1, qui en fait sont des notes sténographiques de la
9 sentence qui a été rendue le vingt-cinq (25) janvier
10 deux mille dix-sept (2017). Donc c'est un ajout de
11 pièce, purement et simplement.

12 **- PIÈCE COTÉE P-657-1 -**

13 Témoïn 682 : Moses Napash. Pièce
14 déclaration 850.

15 **- PIÈCE COTÉE P-850 -**

16 683: Willard Napash. Pièce 851 pour sa
17 déclaration.

18 **- PIÈCE COTÉE P-851 -**

19 Témoïn 684 : Jason Nowra. Déclaration
20 pièce 852.

21 **- PIÈCE COTÉE P-852 -**

22 Témoïn 685 : Joseph...

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Il y aura protection d'identité, là.

25 **M^e DONALD BOURGET :**

1 Oui, effectivement. Excusez-moi. Merci de
2 votre vigilance. Donc protection d'identité sous la
3 pièce 853. Donc dépôt de déclaration...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Bon et il y a protection d'identité à la demande du
6 témoin. Alors j'ordonnerai... j'ordonne la non-
7 divulgaration, la non-diffusion du nom du témoin, et
8 évidemment, la déclaration qui sera déposée fera
9 abstraction de son nom. Ça ne sera pas là. Ça
10 n'apparaîtra pas. Alors ce sera protection
11 d'identité 48.

12 **- PROTECTION D'IDENTITÉ P-48 -**

13 **M^e DONALD BOURGET :**

14 Quarante-huit (48). Alors je m'excuse, là, pour...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Non, c'est rien.

17 **- PIÈCE COTÉE P-853 -**

18 **M^e DONALD BOURGET :**

19 Témoin 686 : Ali Qumaluk. Déclaration sous la
20 pièce 854.

21 **- PIÈCE COTÉE P-854 -**

22 Témoin 687 : Silas Sequaluk. Déclaration sous
23 la pièce 855.

24 **- PIÈCE COTÉE P-855 -**

1 Témoïn 688 : Jesse James Vollant. Déclaration
2 sous la cote P-856.

3 **- PIÈCE COTÉE P-856 -**

4 Et enfin, le témoin 689, Anna Uitangak.
5 Déclaration sous la pièce 857.

6 **- PIÈCE COTÉE P-857 -**

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bon. Et comme j'ai déjà mentionné, il s'agit de
9 déclarations données par des témoins dans le cadre
10 de l'enquête, déclarations données à nos agents
11 enquêteurs qui seront produites avec les annotations
12 qui ont déjà été mentionnées, soit « Protection
13 d'identité » dans certains cas et caviardage
14 approprié. Et comme j'ai déjà souligné, bien je
15 vais toutes les lires, les déclarations, même si le
16 témoin n'est pas venu s'exprimer devant moi. Et ces
17 déclarations-là, il en sera tenu compte, dans la
18 rédaction du rapport et ça apparaîtra sous les
19 pièces qui ont été mentionnées au fur et à mesure du
20 dépôt des déclarations. Alors ça apparaîtra sur
21 notre site. Alors ça complète pour les dépôts de
22 déclarations, Maître Bourget?

23 **M^e DONALD BOURGET :**

24 Oui, ça complète pour les dépôts.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Bon. Est-ce que vous avez besoin d'un délai avant
2 de passer aux témoins rapporteurs dans les deux cas
3 que vous avez?

4 **M^e DONALD BOURGET :**

5 On pourrait peut-être juste suspendre, là, pour
6 (inaudible) ici.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Juste prendre quelques minutes. Très bien. On va
9 suspendre quelques minutes, et dès que ce sera prêt,
10 vous me faites signe.

11 **M^e DONALD BOURGET :**

12 Merci à vous!

13 SUSPENSION

14 -----

15 REPRISE

16 **LA GREFFIÈRE :**

17 La Commission reprend.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Alors, bonjour de nouveau. Je comprends, Maître
20 Bourget, qu'il y a peut-être quelques corrections ou
21 une correction à faire au niveau de la production
22 des pièces?

23 **M^e DONALD BOURGET :**

24 Oui, effectivement, Monsieur le Commissaire. Vous
25 avez senti une hésitation pour le témoin 679. C'est

1 qu'il n'y avait aucun nom et aucune demande de
2 protection d'identité. En fait, c'est une erreur.
3 Donc je voudrais de retirer le... le témoin... le
4 numéro de témoin 679 ainsi que la pièce P-847 qui
5 vont être utilisés ultérieurement.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Très bien. Et vous allez nous présenter votre
8 prochain témoin?

9 **M^e DONALD BOURGET :**

10 Oui, le prochain témoin, avec une demande de...
11 d'anonymat, de protection d'identité en son nom,
12 donc un témoin rapporteur qui sera madame Annie
13 Duciaume, enquêteur - enquêtrice à la Commission qui
14 nous présentera un récit, là, concernant
15 effectivement, une cure géographique à Val-d'Or.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors, je vais demander à Madame la Greffière
18 d'assermenter madame Duciaume.

19 -----

20

21

22

23

24

25

1 Mme Annie Duciaume,
2 Témoin rapporteur (PI-49)
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Et je comprends, Madame Duciaume, qu'il s'agit de
7 protection d'identité du témoin, donc vous allez
8 rapporter le témoignage...

9 **M^{me} ANNIE DUCIAUME :**

10 Hum, hum.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 ... à la demande du témoin?

13 **M^{me} ANNIE DUCIAUME :**

14 Oui. Tout à fait.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors, dans ces circonstances, pour les motifs que
17 j'ai déjà exprimés, je vais ordonner que la
18 divulgation du nom du témoin ne soit pas faite à
19 l'audience et je vais ordonner à quiconque pourrait
20 avoir connaissance de son nom, de ne pas le
21 diffuser, ni le distribuer ou le mentionner où que
22 ce soit.

23 **M^{me} ANNIE DUCIAUME :**

24 Parfait. Merci!

25 **LE COMMISSAIRE :**

26

1 Alors je comprends que vous allez nous rapporter le
2 témoignage de ce témoin.

3 **M^{me} ANNIE DUCIAUME :**

4 Hum, hum.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Je comprends...

7 **LA GREFFIÈRE :**

8 Ça serait le PI-49?

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 PI-49, oui. Madame la Greffière, merci! Alors nous
11 vous écoutons.

12 **M^{me} ANNIE DUCIAUME :**

13 « C'était un soir. Il était environ deux
14 (2) ou trois (3) heures du matin. Moi et
15 mon chum étions dans l'entrée de la Banque
16 Nationale, car il pleuvait beaucoup. Nous
17 nous étions endormis. Les policiers sont
18 arrivés. Nous nous sommes réveillés et
19 nous sommes sortis tout de suite.
20 Aussitôt, ils ont "pogné" mon chum et
21 l'ont embarqué. »

22 Question: « Vous étiez seulement avec votre
23 conjoint? »

24 Réponse: « Oui. Quand les policiers l'ont
25 embarqué, je me suis dit : "J'espère qu'il

1 n'arrivera rien à lui!" C'est que j'avais
2 entendu dire que les hommes, dans
3 certaines situations, se faisaient battre.
4 Finalement, ils ont été le débarquer très
5 loin. Je crois que c'était dans le coin
6 du chemin Baie-Carrière. Lui, il ne
7 connaissait pas bien la ville, mais il se
8 souvient de s'être fait débarquer dans le
9 bois. Lorsque les policiers sont revenus
10 en ville, l'oncle de mon chum était dans
11 l'entrée de la Banque CIBC. Je suis
12 rentrée un petit peu pour le voir. Il se
13 demandait où était son neveu. À ce
14 moment-là, les policiers étaient déjà
15 dehors. Lorsqu'ils m'ont vue, ils m'ont
16 embarquée moi aussi. Ils m'ont promenée
17 un peu partout dans la ville. Ils
18 devaient penser que je ne connaissais pas
19 la ville. Ils ont été vers l'hôpital, sur
20 le boulevard des Pins, ils ont tourné un
21 peu partout pour finalement tourner sur le
22 chemin de l'aéroport. »

23 Question: « Est-ce que vous vous souvenez durant
24 combien de temps? »

1 Réponse: « Je ne sais pas, je dirais un bon quinze
2 (15) minutes. Je crois qu'ils pensaient
3 que j'étais perdue, mais je regardais où
4 ils allaient. Je voulais savoir où ils
5 allaient m'amener. J'ai reconnu le chemin
6 de l'aéroport. Ils m'ont amené dans un
7 des chemins de gravelle. Je me rappelle
8 qu'il y avait un policier avec les cheveux
9 blonds et l'autre avait les cheveux bruns
10 foncés. C'est celui qui avait les cheveux
11 blonds qui était, je pourrais dire,
12 raciste. C'est lui qui m'a dit : "On va
13 te débarquer... va te promener dans le
14 bois". Moi, je bougeais juste un peu.
15 J'étais rendue sur le bord de la forêt.
16 Je ne voulais pas aller dans la forêt. Je
17 lui ai dit : "Ne sois pas *rough* comme ça,
18 je n'ai rien fait de mal..." Il m'a
19 "spotté" une "flashlight" et m'a dit :
20 "marche, je t'ai dit, marche dans le bois
21 tout droit!" Je ne voulais pas, mais
22 j'avais peur qu'il me fasse quelque chose.
23 J'ai donc marché un peu, pas trop loin,
24 peut-être quinze (15) ou vingt (20) mètres
25 et j'ai attendu qu'il s'en aille. J'ai

1 attendu au moins dix (10) minutes. Là, je
2 suis sortie du bois. Je regardais aux
3 alentours. J'ai continué à marcher, mais
4 pas sur la route. J'ai marché sur le
5 chemin pour les cyclistes. »

6 Question: « Vous parlez de la piste cyclable? »

7 Réponse: « Oui. Je n'ai pas marché sur le chemin,
8 car j'avais peur qu'ils reviennent et
9 qu'ils me disent: "tu n'as rien compris ou
10 quoi...". J'ai marché jusqu'en ville.
11 Rendue en ville, je marchais sur la 3^e
12 Avenue, je ne marchais pas dans les
13 ruelles. J'ai vu mon conjoint au coin, en
14 face du Manoir. C'est là qu'il m'a dit
15 que les policiers l'avaient débarqué, dans
16 le coin du centre d'achats, mais en
17 arrière complètement, dans le bois. Je
18 lui ai dit que les policiers étaient venus
19 me chercher moi aussi en ville et qu'ils
20 m'avaient débarquée sur le chemin de
21 l'aéroport. Par la suite, on restait
22 toujours ensemble, particulièrement la
23 nuit, pour ne pas que ça se reproduise.
24 Le jour, c'était correct. »

1 Question: « Savez-vous pourquoi les policiers vous
2 ont embarqués? »

3 Réponse: « Non. Ils ne nous ont rien expliqué.
4 Nous, on avait seulement dormi un petit
5 peu, car il pleuvait et le dortoir n'était
6 pas encore ouvert dans ce temps-là. On ne
7 faisait rien de mal dans l'entrée de la
8 banque. C'était difficile de se trouver
9 une place, surtout quand il pleut.
10 Toutefois, quand les policiers m'ont
11 débarquée, il ne pleuvait plus. »

12 Question: « Est-ce que c'est la première fois que ça
13 vous arrivait, une affaire comme celle-là
14 avec la police? »

15 Réponse: « Moi, oui, mais mon conjoint non. Il m'a
16 dit que ça faisait au moins deux ou trois
17 fois. »

18 Question: « Avez-vous tenté de faire une plainte
19 pour ce qui vous est arrivé? »

20 Réponse: « Non, car quand il y a eu l'enquête à
21 Val-d'Or à ce sujet, on nous demandait la
22 date et l'heure à laquelle c'était arrivé,
23 et je ne pouvais pas donner cette
24 précision. »

25 Question: « Qui vous a demandé ces précisions? »

1 Réponse: « Des femmes qui faisaient des démarches
2 afin de dénoncer ces interventions des
3 policiers. Il fallait avoir des
4 précisions, sinon, les demandes étaient
5 refusées. »

6 Question: « Est-ce que vous avez fait d'autres
7 démarches ou avez parlé à d'autres
8 personnes de cet événement avec la
9 police? »

10 Réponse: « Non. En fait, j'en ai seulement parlé
11 avec des amis. Ces derniers m'ont dit de
12 prendre le nom du policier et son
13 matricule, si ça m'arrivait une autre
14 fois. » Voilà.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 C'est une déclaration que vous avez prise vous-même?

17 **M^{me} ANNIE DUCIAUME :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Je comprends que la personne qui vous a donné la
21 déclaration est membre d'une Première Nation?

22 **M^{me} ANNIE DUCIAUME :**

23 Oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Est autochtone?

1 **M^{me} ANNIE DUCIAUME :**
2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**
4 C'était pas précisé dans le...

5 **M^{me} ANNIE DUCIAUME :**
6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**
8 O.K. Des questions, Maître Bourget?

9 **M^e DONALD BOURGET :**
10 Je n'ai pas de questions à poser...

11 **LE COMMISSAIRE :**
12 Non.

13 **M^e DONALD BOURGET :**
14 ... le récit parle par lui-même.

15 **LE COMMISSAIRE :**
16 Maître Miller?

17 **M^e RAINBOW MILLER :**
18 Aucune question, Monsieur le Commissaire.

19 **LE COMMISSAIRE :**
20 Non. Vous auriez peut-être posé la même que moi!
21 Bon, Maître Laganière? Maître Boucher.

22 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**
23 Non, aucune question. Je vous remercie.

24 **LE COMMISSAIRE :**
25 Maître Riendeau?

1 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

2 Pas de questions.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Non. Alors, merci Madame Duciaume.

5 **M^{me} ANNIE DUCIAUME :**

6 Merci!

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Merci beaucoup! Alors on suspend quelques minutes.

9 Vous allez arriver avec le témoin rapporteur
10 suivant?

11 **M^e DONALD BOURGET :**

12 Qui sera prêt à témoigner, également.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Très bien. Alors on va prendre cinq (5) minutes.

15 SUSPENSION

16 -----

17 REPRISE

18 **LA GREFFIÈRE :**

19 La Commission reprend.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Alors, Maître Bourget, vous allez nous présenter
22 votre prochain témoin?

23 **M^e DONALD BOURGET :**

24 Bien sûr, Monsieur le Commissaire. Alors
25 effectivement, comme dans le cas précédent, il

1 s'agit, à la demande du témoin, d'une protection
2 d'identité qui portera le numéro 50, m'a-t-on dit.
3 Et effectivement, le témoin rapporteur est l'agent
4 aux enquêtes qui a pris la déclaration. Il s'agit
5 d'un témoin Innu qui nous parle des services de
6 santé au Centre hospitalier de Sept-Îles en
7 gynécologie et en pédiatrie. Alors peut-être, dans
8 un premier temps, introduire dans quel contexte la
9 prise de déclaration a été faite?

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Oui. On va commencer par l'assermentation...

12 **M^e DONALD BOURGET :**

13 Après l'assermentation.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 ... de notre témoin rapporteur et ensuite, on pourra
16 aller à ça.

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Mme Marie-Andrée Roy,
2 Témoin rapporteur (PI-50)
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 Merci beaucoup.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors bienvenue!

9 **M^{me} MARIE-ANDRÉE ROY :**

10 Merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors peut-être expliquer le contexte dans lequel la
13 déclaration a été prise?

14 **M^{me} MARIE-ANDRÉE ROY :**

15 Hum, hum... Donc en résumé...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Sans mentionner le nom...

18 **M^{me} MARIE-ANDRÉE ROY :**

19 Bien sûr.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 ... parce qu'évidemment, comme je le mentionnais,
22 on... je vais ordonner la protection de l'identité
23 du témoin, c'est-à-dire la non-divulcation de son
24 nom de quelque façon que ce soit. Et évidemment, la
25 production de la déclaration tiendra compte de cette

26

1 ordonnance et le nom de... et les éléments
2 permettant d'identifier le témoin seront caviardés.
3 Alors je vous écoute.

4 **M^{me} MARIE-ANDRÉE ROY :**

5 Donc en résumé, la déclaration de ce témoin a été
6 prise par téléphone en février dernier. Donc le
7 témoin est une... est une femme qui s'identifie
8 comme membre des Premières Nations. C'est une
9 personne qui habite en milieu urbain, mais qui nous
10 rapporte quatre (4) événements qui... qui concernent
11 les, comme maître Bourget le disait, les services de
12 santé qu'elle a reçus au Centre hospitalier de Sept-
13 Îles.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors on vous écoute.

16 **M^{me} MARIE-ANDRÉE ROY :**

17 Donc :

18 « Je déclare solennellement que les quatre
19 (4) événements dont je veux parler
20 concernent les services de santé que j'ai
21 reçus au Centre hospitalier de Sept-Îles.
22 J'étais à l'hôpital pour procéder à ma
23 première échographie de grossesse.
24 Pendant l'examen, la gynécologue laissait
25 sous-entendre qu'il y avait un problème

1 avec le cœur du bébé, qu'il était trop
2 petit. Elle répétait sans cesse: "Non, il
3 est trop petit. Son cœur est trop petit",
4 mais ne me fournissait aucune explication.
5 Pendant toute la durée de l'examen,
6 l'ambiance était glaciale, tout comme
7 l'attitude de la professionnelle. Elle
8 faisait des calculs et ne cessait de
9 répéter: "Son cœur est trop petit". Après
10 un long silence et avec un manque total de
11 savoir-être, elle m'a finalement dit qu'il
12 était trop tôt dans la grossesse pour
13 qu'il soit possible d'entendre les
14 battements du cœur du fœtus. Il faut
15 préciser aussi que mon conjoint était là.
16 Quand on est entré, tout de suite en
17 entrant, elle ne nous a même pas regardés.
18 Sûrement qu'elle nous avait vus juste
19 avant, une seconde ou deux (2), et c'était
20 tout de suite glacial. Elle ne nous a
21 même pas dit bonjour en entrant dans la
22 salle. Mon conjoint regardait
23 l'échographie pendant qu'elle me disait:
24 "Non. C'est trop petit. Non. Il est
25 trop petit", en regardant son écran. Mon

1 conjoint, lui, il voulait parler. Moi, je
2 n'étais vraiment pas bien. Je sentais son
3 mépris envers nous autres. Elle avait sa
4 main sur ma bedaine avec la sonde. Là,
5 j'ai dit à mon conjoint en montagnais
6 "ferme ta gueule", mais il continuait à
7 parler. Il regardait l'écran, lui, tout
8 émerveillé et là, je lui ai dit : "Vas-tu
9 la fermer ta gueule?". Je lui disais ça
10 en montagnais parce que je ne voulais pas
11 qu'elle nous dise quelque chose pour
12 empirer la situation dans laquelle on
13 était. Là, j'ai vu qu'il n'y aurait
14 aucune discussion avec ce médecin-là pis
15 j'ai dit à mon conjoint: "Ferme ta gueule,
16 ferme donc ta gueule" en montagnais et il
17 a arrêté de parler. Mais elle, elle
18 continuait "Non. Il est trop petit". Je
19 savais qu'elle parlait du cœur du bébé
20 parce qu'elle nous l'avait dit: "Là, je
21 vais regarder son cœur. Non, il est trop
22 petit". Je ne parlais pas. J'ai
23 tellement eu peur parce qu'on le voulait
24 tellement cet enfant-là. Ça faisait
25 longtemps qu'on essayait et c'était

1 vraiment dur. »

2 Question: « Ton conjoint, lui, est-ce qu'il avait un
3 échange avec le médecin? »

4 Réponse: « Non. Pas du tout. Mais il avait fait
5 des commentaires, il voulait poser des
6 questions. Il avait posé une question,
7 pas une question directe, et le médecin ne
8 parlait même pas. Elle ne parlait pas,
9 elle continuait, et c'est là que j'ai dit
10 à mon conjoint "ferme ta gueule" parce que
11 je voyais bien qu'elle ne lui répondait
12 pas. Même en entrant là, c'était
13 vraiment... elle nous haïssait la face,
14 là. C'était la première fois que je la
15 voyais cette gynécologue-là. »

16 Question: « Pourriez-vous préciser à quelle date
17 cette échographie eut lieu? »

18 Réponse: « Je dirais - la date est caviardée - deux
19 mille dix (2010) ou peut-être deux mille
20 neuf (2009). »

21 Question: « Avez-vous demandé des explications ou
22 posé des questions à la gynécologue, que
23 ce soit pendant ou après l'examen? »

24 Réponse: « Non, non, non. »

25 Question: « Après vous avoir dit qu'il ne serait

1 pas possible d'entendre le cœur du fœtus,
2 comment s'est conclue cette rencontre? »

3 Réponse: « Elle avait mesuré la clarté nucale.
4 Elle nous a dit que tout est correct.
5 C'est tout ce qu'elle a dit et elle est
6 sortie. Sans dire bonjour, sans un
7 regard, rien. »

8 Question: « Est-ce qu'elle ou quelqu'un d'autre vous
9 a remis des documents? »

10 Réponse: « Non, pas du tout. »

11 Question: « Est-ce qu'elle ou quelqu'un d'autre vous
12 a référé à votre médecin pour avoir
13 réponse à vos questions? »

14 Réponse: « Non, pas du tout. »

15 Question: « Dans la situation que vous avez vécue, à
16 quel moment avez-vous senti que vous étiez
17 traitée de manière discriminatoire? »

18 Réponse: « Je ne sais plus si je lui ai demandé ou
19 bien si c'est elle qui me l'a dit, que son
20 cœur on ne pouvait pas l'entendre parce
21 qu'il était trop tôt, genre une ou deux
22 semaines trop tôt, mais c'est juste après.
23 C'est quand elle m'avait dit que c'était
24 correct, c'est là que j'ai su. Vraiment
25 là, parce que c'était très méchant de sa

1 part de nous faire languir comme ça,
2 pendant des minutes en disant: "Non, il
3 est trop petit". Je n'ai jamais vu un
4 médecin comme ça. Ça a pris du temps,
5 c'est juste à la fin de l'examen qu'elle
6 nous a dit qu'il était correct. Moi, dans
7 ma tête, quand j'entends un médecin qui
8 dit "il est trop petit", ça veut dire
9 qu'il a une malformation au cœur. Au lieu
10 de nous dire que c'est trop petit parce
11 que c'est trop tôt, elle a attendu à la
12 fin. C'est là que j'ai su que c'était
13 vraiment méchant. Ça m'a confirmé aussi,
14 quand elle est sortie et qu'elle ne nous a
15 même pas salués. C'est là que j'ai eu la
16 confirmation qu'elle nous détestait. »

17 Ça termine pour le premier événement. Je
18 poursuis avec le second :

19 « À un autre moment, j'ai revu la docteure
20 pour un examen gynécologique. En tout et
21 partout, la gynécologue a entré ses doigts
22 et les a sortis brusquement en une
23 seconde, et ce, sans se préoccuper de
24 préparer mon col à cet effet. Je n'ai
25 jamais vu ses mains, mais c'est certain

1 qu'elle avait les ongles longs et en a
2 frappé un sur mon col. Au passage, elle
3 m'a grafigné le col. Ça m'a fait un effet
4 comme si j'avais reçu un coup de poignard
5 sur mon col. Sur le coup, je me suis
6 retournée sur le côté droit en position
7 fœtale et je lui ai dit: "Ah! Là, vous
8 m'avez fait mal". Je suis restée comme ça
9 pendant au moins une minute et j'avais
10 vraiment mal. Quand je l'ai avisée du
11 fait qu'elle m'avait fait mal, la
12 gynécologue n'a eu aucune réaction.
13 D'ailleurs, elle ne m'a pas non plus aidé
14 à me relever, tel que font les autres
15 médecins dans des circonstances
16 similaires. J'étais alors enceinte de
17 sept (7) mois et demi ou huit (8) mois,
18 alors j'avais de la difficulté à me
19 soulever par moi-même. Au bout d'une
20 minute, j'ai réussi à me relever en me
21 descendant de la table plutôt qu'en
22 m'assoiant. Pendant tout ce temps, elle
23 était là. Elle me voyait faire et elle ne
24 m'a jamais rien dit. Ensuite, je me suis
25 habillée, et elle est allée à son bureau.

1 À ce moment-là, je ne pensais qu'à sortir
2 du bureau du médecin. La porte était
3 entrouverte pour que je sorte, mais il y
4 avait un blocage dans la porte. C'était
5 une porte assez imposante, lourde. Quand
6 je suis venue pour sortir, je ne pouvais
7 pas sortir à cause de ma bedaine. J'ai
8 essayé sur le côté, mais ça ne marchait
9 pas. J'ai essayé de pousser la porte,
10 mais ça ne marchait pas non plus, alors
11 j'ai essayé tout droit et j'ai pu sortir.
12 Là, elle m'a fait un sourire amical et a
13 dit: "Ouin, le monde qui disait que vous
14 n'êtes pas trop grosse, c'est pas vrai
15 dans le fond". Elle m'a fait un sourire
16 amical, et moi, j'ai ri un peu. Je suis
17 sortie. J'avais hâte de sortir et j'avais
18 mal. Quand j'ai passé les portes, j'étais
19 en douleurs et j'ai saigné abondamment par
20 la suite. Après cela, j'ai craint pendant
21 toute ma grossesse d'être accouchée par la
22 docteure. »

23 Question: « À la suite de cet événement, avez-vous
24 consulté un autre professionnel concernant
25 les saignements abondants que vous

1 décrivez? »

2 Réponse: « Je suis rentrée chez nous et j'ai saigné
3 au moins pendant une heure où je devais
4 porter une serviette hygiénique. Après
5 une demi-heure, ça avait déjà diminué,
6 mais pendant toute la journée j'avais
7 encore des traces roses. Je n'ai pas
8 consulté un autre professionnel, mais
9 j'aurais dû. Pourtant, ma gynécologue,
10 celle qui faisait mon suivi de grossesse,
11 était très gentille. »

12 Question: « Avez-vous déjà porté plainte contre la
13 gynécologue ou envisagé de le faire? »

14 Réponse: « Non. Pendant que j'étais enceinte,
15 j'avais beaucoup de craintes vu que
16 c'était mon premier. Le principal,
17 c'était que mon bébé soit en santé. C'est
18 tout ce qui m'importait. J'avais aussi
19 peur de la rencontrer encore cette femme-
20 là, de tomber sur elle pour mon
21 accouchement. Si j'avais fait une
22 plainte... J'ai eu vraiment peur de ce
23 médecin-là. Pendant que j'étais enceinte,
24 juste à en parler, j'avais tellement peur
25 d'elle. J'avais tellement peur qu'elle

1 m'accouche. La raison pour laquelle je
2 l'ai rencontrée pour cet examen-là, c'est
3 parce que ma gynécologue m'avait expliqué
4 que je devais rencontrer, au moins une
5 fois, toutes les gynécologues qui sont
6 disponibles à l'hôpital. Elle m'avait
7 expliqué que, quand j'allais accoucher, ça
8 pouvait être l'un ou l'autre de ces
9 médecins-là, qu'elle-même ne serait peut-
10 être pas de garde cette journée-là.
11 J'avais tellement peur qu'elle m'accouche.
12 J'avais pris les noms des médecins qui
13 étaient de garde dans les semaines avant
14 ma date d'accouchement, et elle était là
15 une semaine avant. Cette semaine-là,
16 quelques jours avant d'accoucher où elle
17 était de garde, je n'ai pas bougé du tout.
18 Je ne suis pas sortie. Je n'ai rien fait
19 dans la maison. Pour être certaine de ne
20 rien provoquer, je suis restée assise sur
21 mon divan pendant une semaine, jusqu'à
22 tant qu'elle ait fini sa semaine de garde.
23 La rotation se faisait le dimanche, alors
24 quand j'ai finalement bougé, mes eaux ont
25 crevé cette journée-là, mais je n'avais

1 plus aucune inquiétude parce que ce
2 n'était plus elle qui était de garde.
3 C'est quelqu'un d'autre qui m'a
4 accouchée. »

5 Question: « De votre perception, est-ce que la
6 docteure traitait de manière différente
7 les patients qui ne sont pas des Premières
8 Nations, qui sont allochtones? »

9 Réponse: « Oh oui. Plus tard, je dirais même il y
10 a quelques mois, je suis allée voir les
11 commentaires. Il y a des commentaires
12 dans l'Internet pour les médecins, les
13 avis des patients, s'ils l'ont aimé ou
14 pas. Elle est vraiment aimée! Je ne
15 pouvais pas croire les commentaires que
16 j'ai lus: "Elle était très douce", "C'est
17 un très bon médecin qui prend son temps
18 pour vous expliquer", "Elle a toujours été
19 ma gynécologue, je l'adore". J'ai laissé
20 un commentaire là-dedans. J'avais marqué
21 que, pour certaines, ça doit être un bon
22 médecin, mais pas pour les minorités. Mon
23 commentaire n'a pas été publié par le
24 site. Je n'avais pas vu un seul mauvais
25 commentaire et ça m'avait surpris un peu.

1 En temps normal, je respecte beaucoup les
2 médecins. Je les admire beaucoup les
3 médecins, mais quand j'ai vu ça, je me
4 suis dit que ça a l'air d'être un bon
5 médecin pourtant. »

6 Ça met fin à la deuxième... la deuxième situation.

7 « Le médecin de famille de mon fils nous a
8 référé un pédiatre, car il y avait une
9 possibilité que mon fils ait un souffle au
10 cœur. Lorsque nous avons rencontré la
11 docteure...

12 - la date est caviardée -

13 ... deux mille quatorze (2014), mon fils
14 était très turbulent...

15 - turbulent, pardon... -

16 ... car il avait mangé du sucre et il
17 avait une blessure sur la tempe, qu'il
18 s'était faite la veille accidentellement.
19 C'était quand même un morceau de peau
20 environ de la grosseur d'un cinq sous, et
21 c'était quand même une bonne couche de
22 peau qui s'était enlevée. Si, admettons
23 qu'on l'avait battu, jamais on ne serait
24 pas allé voir un médecin le lendemain. Je
25 me suis dit: "C'est un enfant. Jamais je

1 ne croirai qu'elle va penser des choses
2 sur nous autres comme qu'on bat notre
3 enfant". Donc je suis allée et je n'avais
4 pas de craintes. Quand la pédiatre l'a
5 vu, elle m'a demandé "qu'est-ce qu'il lui
6 est arrivé?". Je lui ai expliqué ce qui
7 s'était passé la veille, et elle m'a dit
8 sèchement : "Déshabillez-le". La manière
9 qu'elle m'a dit ça! Je me suis dit :
10 "Qu'est-ce qui se passe? Elle ne pense
11 quand même pas qu'on l'a battu!". J'ai
12 déshabillé mon enfant puis je l'ai mis sur
13 le lit. Elle l'a regardé et elle voyait
14 bien qu'il n'avait rien partout sur son
15 corps. Alors, elle m'a dit de le
16 rhabiller puis elle a fait son examen pour
17 voir s'il avait un souffle au cœur et m'a
18 dit : "Non, il n'a rien. Son cœur est
19 normal". Pendant toute la rencontre, mon
20 garçon était très agité. Il se promenait
21 partout et grimpait partout, bien que je
22 lui ai demandé de s'asseoir. Je l'ai pris
23 sur moi jusqu'à ce qu'il soit calme, puis
24 je l'ai assis sur la chaise qui était à
25 côté de la mienne, puis il s'est relevé

1 pour encore faire le tour de la salle,
2 comme il l'avait fait au début. Par
3 après, la pédiatre courait derrière lui,
4 ce qui amusait encore plus mon fils. Elle
5 l'a pris, l'a mis sur la chaise et le
6 maintenait par les poignets comme des
7 menottes, mais mon garçon trouvait ça très
8 drôle et ça le rendait encore plus agité.
9 Je l'ai fait remarquer au médecin et lui
10 ai dit que nous ne lui faisons jamais
11 cela et que ça allait empirer son
12 comportement. À un moment donné, elle
13 nous a dit : "Là, je ne suis pas capable
14 de me concentrer. Vous allez aller dans
15 la salle d'attente et je vais vous donner
16 des papiers". Le papier qu'elle nous a
17 donné c'était plein de recommandations, de
18 choses à faire et de professionnels à
19 consulter pour m'aider dans mon rôle
20 parental. Comme si on était des mauvais
21 parents. Pis elle, c'est une pédiatre,
22 mais nous on ne le savait pas encore que
23 mon garçon est hyperactif. On s'en
24 doutait, mais il n'avait jamais eu de
25 diagnostic parce qu'il était trop jeune

1 pour avoir un diagnostic. Mais elle, elle
2 avait beaucoup d'expérience. On s'est
3 demandé comment une pédiatre aussi
4 expérimentée ne se doute pas que ça
5 pourrait être de l'hyperactivité, tout
6 simplement. Plus tard, mon fils a été
7 diagnostiqué Trouble de l'hyperactivité
8 avec déficit de l'attention (TDAH) par un
9 autre médecin. Non, elle nous a fait
10 plein de recommandations qui n'avaient
11 aucun lien avec le motif pour lequel nous
12 venions la consulter. J'ai aussi dû
13 rencontrer cinq (5) professionnels, dont
14 une travailleuse sociale du CLSC et un
15 éducateur spécialisé. J'ai fait tout ce
16 qui m'a été demandé. Je craignais de
17 perdre mon enfant et cela me faisait vivre
18 beaucoup de stress. La manière que ça
19 s'est fait avec la travailleuse sociale,
20 quand on est allé la rencontrer, elle nous
21 a reçus, mon conjoint et moi, et elle nous
22 a parlé. Ça a pris environ cinq (5)
23 minutes, elle a regardé le dossier et elle
24 nous a dit : "vous ne consommez pas, vous
25 n'avez rien. Je ne suis pas pour garder

1 le dossier ouvert, je vais le fermer". En
2 février deux mille seize (2016), j'ai
3 demandé à consulter le dossier médical de
4 mon fils. »

5 Donc à ce moment-là, madame me lit une... une
6 séquence du dossier de son... de son garçon, que je
7 vous cite :

8 « Mes conclusions diagnostiques, à ce
9 moment-là, étaient que l'enfant
10 présentait un retard global du
11 développement d'intensité sévère. Il
12 présente également des difficultés
13 comportementales d'origine
14 multifactorielle. À ce moment-là, j'ai
15 recommandé que l'enfant poursuivre sa
16 prise en charge en ergothérapie ainsi
17 qu'en orthophonie, tel que déjà débuté,
18 et l'intensité de l'atteinte était assez
19 importante pour justifier d'emblée une
20 demande de consultation en
21 pédopsychiatrie. J'ai également
22 fortement suggéré à la mère de consulter
23 une éducatrice spécialisée ainsi qu'une
24 intervenante sociale du CLSC afin d'avoir
25 de la guidance parentale, des services de

1 stimulation et également pour qu'elle
2 soit orientée vers les ressources et les
3 allocations dont l'enfant pourrait
4 bénéficier. J'ai également demandé une
5 investigation paraclinique qui est en
6 cours. À venir jusqu'à maintenant, aucun
7 résultat parmi ceux qui sont disponibles
8 ne s'est avéré anormal. J'avais suggéré
9 à madame de réévaluer son enfant dans à
10 peu près quatre (4) à six (6) mois. À
11 venir jusqu'à maintenant, je n'ai pas
12 revu l'enfant à la Clinique de
13 pédiatrie. »

14 Fin de la citation.

15 « C'est ça. C'est parce qu'entre-temps on
16 avait déménagé et ce n'était pas elle
17 notre médecin de famille. Mais elle avait
18 marqué un paquet de mensonges dans le
19 dossier médical de mon fils, que j'avais
20 demandé et lu beaucoup plus tard. Ce
21 n'est pas vrai qu'elle nous avait parlé de
22 guidance parentale. Quand je suis revenue
23 à son bureau, après nous avoir fait sortir
24 pour mieux se concentrer, elle m'a juste
25 donné les papiers. Elle ne m'en a jamais

1 parlé de vive voix, c'est quand j'ai lu
2 les papiers que j'ai vu ça. »

3 Question: « Est-ce que c'était la première fois que
4 vous rencontriez ce pédiatre-là? »

5 Réponse: « Non. Ça faisait deux fois. La première
6 fois, c'est quand mon garçon vomissait en
7 jet. Quand il avait environ une
8 semaine. »

9 Question: « Avec la docteure, à quel moment avez-
10 vous senti que vous étiez traitée de
11 manière discriminatoire? »

12 Réponse: « C'est lors de notre deuxième
13 visite, quand elle nous a référé à la
14 travailleuse sociale et la guidance
15 parentale. Il n'y a jamais rien qui a été
16 supposé, soupçonné ou même douté de notre
17 capacité à élever notre garçon dans un
18 milieu sain, sécuritaire et aimant. Quand
19 on voyait notre médecin de famille, et ce,
20 depuis la naissance de mon garçon, il n'a
21 jamais été question que mon conjoint et
22 moi, on faisait mal notre rôle ou aux
23 questions de maltraitance. Je lui avais
24 dit aussi, à la docteure, que je m'en
25 sortais bien. Je lui avais dit : "oui, je

1 suis toute seule le jour parce que mon
2 conjoint travail et fait parfois de
3 longues heures, mais moi je ne travaille
4 pas et c'est un choix qu'on a fait, mon
5 conjoint et moi, pour que je puisse garder
6 mon garçon". On voyait bien que mon
7 garçon était très demandant. Moi, je le
8 voulais cet enfant-là, ça me faisait
9 plaisir de le garder mon garçon, on était
10 bien. Il n'y avait rien pour justifier
11 que je vois une travailleuse sociale. »

12 Question: « Moi, je n'ai pas d'autres questions par
13 rapport à cette situation. Est-ce qu'il y
14 aurait des choses que, toi, tu aimerais
15 préciser? »

16 Réponse: « Non, mais c'est juste par rapport au fait
17 qu'elle avait marqué des petits
18 commentaires. Qu'elle disait, par
19 exemple, que je n'étais pas trop contente
20 de ne pas avoir trop d'aide de mon
21 conjoint, mais ce n'est même pas vrai. Je
22 ne lui ai jamais dit ça! C'est des choses
23 comme ça qu'elle avait marquées. Il
24 faudrait que je regarde le dossier pour
25 que je vous dise exactement les propos

1 qu'elle y avait marqués. Je suis restée
2 très surprise quand j'ai lu ça, l'année
3 dernière. »

4

5 Je poursuis avec la prochaine situation.

6 « Quand mon fils était âgé d'environ une
7 semaine, j'ai pris rendez-vous avec un
8 pédiatre du Centre hospitalier de Sept-
9 îles parce qu'il vomissait en jet. Lors
10 de cette consultation, la docteure nous a
11 alors offert que mon garçon soit
12 hospitalisé, ce que j'ai accepté, bien
13 qu'on ne m'ait pas expliqué si d'autres
14 options s'offraient à nous. Je me
15 rappelle très bien. Mon conjoint était
16 beaucoup plus inquiet que moi quand on est
17 allé consulter. J'ai dit au pédiatre que
18 mon garçon avait vomi trois fois en jet.
19 À un moment donné, il a dit : "Non, non,
20 il faudrait l'hospitaliser. Il faudrait
21 absolument qu'ils voient de leurs yeux ce
22 que est arrivé". J'ai répondu à mon
23 conjoint en montagnais, on est tellement
24 habitué de se parler en montagnais. Donc,
25 on se parlait en montagnais, on ne se

1 parlera pas en français quand on se parle
2 tout le temps montagnais, et là, le
3 médecin nous a dit : "Bien là, qu'est-ce
4 que vous voulez? Voulez-vous que je
5 l'hospitalise, oui ou non?". Mon conjoint
6 m'a confirmé qu'il voulait qu'on
7 l'hospitalise, alors j'ai accepté. C'est
8 nous qui avons pris la décision. À la fin
9 de cette hospitalisation, mon fils
10 présentait toujours des signes
11 d'allergies, mais je ne savais pas à quoi.
12 Entre autres, vers l'âge de six (6) mois,
13 il a commencé à avoir des plaques sur les
14 joues qu'il grattait beaucoup, parfois
15 même jusqu'au sang. Je devais constamment
16 prendre soin de ses plaques, c'était quand
17 même grave. Finalement, en deux mille
18 seize (2016), quand j'ai demandé à
19 consulter le dossier médical de mon fils,
20 j'ai alors découvert qu'il était
21 allergique au lait *Bon Départ*, mais cette
22 information ne m'avait jamais été donnée.
23 Pensez-vous que j'aurais continué de lui
24 donner ce lait si j'avais su? »

25

1 Question: « Lorsque votre garçon a reçu son congé de
2 l'hôpital, quelles ont été les
3 explications des professionnels de la
4 santé concernant les causes de l'état de
5 l'enfant? Quelles étaient leurs
6 recommandations sur les soins à lui
7 apporter? »

8 Réponse: « Je ne pense pas que c'était la docteure
9 qui nous a expliqué. Je pense qu'il y
10 avait un autre médecin qui nous avait dit
11 que c'était correct, que mon garçon
12 n'avait pas eu d'autres vomissements en
13 jet à l'hôpital. Nous aussi on était
14 resté là tout le temps, et il ne l'avait
15 pas refait pendant l'hospitalisation. Je
16 crois qu'on est sorti après deux jours
17 d'hospitalisation. Même après
18 l'hospitalisation, il ne l'avait plus
19 refait, les vomissements en jet. »

20 Question: « Est-ce qu'ils vous ont expliqué ce qui
21 pouvait avoir causé cela ou bien est-ce
22 qu'ils vous ont donné des
23 recommandations? »

24 Réponse: « Oui, je pense, parce que quand on est
25 sorti de là, j'étais très soulagée.

1 Je voyais qu'il allait bien et que tout
2 était correct. Je me souviens juste que
3 je n'avais pas à m'inquiéter. Comme de
4 fait, il ne l'a jamais refait non plus. »

5 Question: « Est-ce qu'il y a des recommandations
6 que tu souhaiterais faire pour
7 l'amélioration des services? »

8 Réponse: « Étant donné qu'on ne contrôlera pas les
9 perceptions, les jugements, les préjugés
10 ou les sentiments face à d'autres, ma
11 recommandation serait de mettre en place
12 un département autochtone de plaintes pour
13 les services reçus en santé, services
14 sociaux, services de police, les
15 détentions et tous les autres programmes
16 gouvernementaux qui seraient gérés
17 exclusivement par des autochtones. »

18 Ça termine la lecture de la déclaration.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Merci! Est-ce que vous avez des questions, Maître
21 Bourget?

22 **M^e DONALD BOURGET :**

23 Pas de questions, Monsieur le Commissaire.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Maître Miller?

1 **M^e RAINBOW MILLER :**

2 Aucune question, Monsieur le Commissaire.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Non. Maître Laganière?

5 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

6 Aucune question, également.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Maître Boucher?

9 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

10 Pas de questions, Monsieur le Commissaire.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Maître Riendeau?

13 **M^e VINCENT RIENDEAU :**

14 Pas de questions, Monsieur le Commissaire. Merci!

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Non. Alors merci beaucoup, Madame Roy. Alors j'ai
17 compris que le témoin suivant avait été reporté à
18 jeudi?

19 **M^e DONALD BOURGET :**

20 À jeudi, onze heures (11 h), effectivement.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Et comme y arrive habituellement, lors de nos
23 audiences à Val-d'Or, les... la salle n'étant pas
24 disponible l'après-midi, alors y a pas de témoins de
25 prévus cet après-midi, tout comme le mercredi... Le

1 mardi et le mercredi, pour ceux qui s'en souviennent
2 pas, la salle n'est pas disponible, alors nous
3 allons ajourner à demain matin, neuf heures (9 h),
4 pour la reprise des audiences. Alors, merci
5 beaucoup. Bonne fin de journée!

6 **M^e DONALD BOURGET :**

7 Bonne fin de journée, Monsieur le Commissaire.

8 -----

9
10 Je soussignée, Sarah Ouellet, sténotypiste
11 officielle, dûment assermentée comme telle,
12 certifie sous mon serment d'office que les pages
13 qui précèdent sont et contiennent la transcription
14 des fichiers numériques faits hors de mon contrôle
15 et est au meilleur de la qualité dudit
16 enregistrement, le tout conformément à la Loi;

17
18 Et j'ai signé :

19
20 
21
22

23
24 _____
25 Sarah Ouellet, s.o. (317491-3)
 Commissaire à l'assermentation (213945)